Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Dans quelques jours, le 12 Mars, vous allez accomplir un geste essentiel de votre vie de citoyen : vous allez désigner votre député pour la circonscription d'AGEN-NERAC, celui qui sera votre porte-parole à l'Assemblée Nationale, celui qui sera votre défenseur pour les cinq années à venir.

Cela nous concerne tous; nul n'a le droit de s'en désintéresser. Le devoir est encore plus impérieux quand il n'a pas de caractère obligatoire.

Et pourtant beaucoup d'entre vous sont lassés, pour ne pas dire désorientés par la longueur et l'aspect polémique de cette campagne électorale au plan national.

Aussi, délaissant les grands thèmes des états majors politiques vais-je essayer de m'adresser à vous en termes de bon sens et de tolérance.

Il est vrai que deux grands courants, d'importance à peu près comparable, se partagent les suffrages des Français. Est-ce à dire que la FRANCE est coupée en deux et qu'aussi longtemps qu'il en sera ainsi, il n'y aura pas de paix dans les esprits ? Je ne le crois pas.

C'est le sort de toutes les grandes et vraies démocraties qu'il y ait une majorité et une opposition, aiguillon de la majorité. C'est dire que j'accepte l'alternance. C'est dire que j'admets qu'il y ait des hommes sincères et de bonne volonté de part et d'autre. C'est dire que la majorité doit avoir le respect de l'opposition.

Alors comment vous déterminer, vous, encore si nombreux, qui n'avez pas fait votre choix, vous pour qui la politique apparaît comme nébuleuse quand elle ne vous semble pas trouble ou compromettante ?

Deux possibilités et deux seulement en l'état actuel des choses, s'offrent à vous :
- voter pour le programme commun
- ou voter pour renforcer la Majorité actuelle.

Je sais bien qu'il y a et qu'il y aura toujours des sujets de mécontentement. Ceux qui exercent les responsabilités du pouvoir sont plus facilement et plus naturellement critiqués que ceux qui n'ont d'autre responsabilité que de pouvoir critiquer.

Mais aussi et peut-être surtout avez-vous été frappés par les affrontements dont la majorité a été le théâtre, qui tiennent plus à des conflits de personne et à des gestes d'humeur qu'à des divergences fondamentales. Car, vous avez constaté qu'à aucun moment, sur des votes importants à l'Assemblée Nationale, la Majorité ne s'est trouvée divisée_Jamais_Cela signifie que cette majorité a fait la preuve de sa capacité à gouverner, et que c'en est définitivement fini, grâce aux institutions dont elle a su doter le pays, de cette instabilité ministérielle chronique, apanage de la IVe République.

Face à cette cohésion, que nous offrent et nous démontrent, avant même d'accéder au pouvoir, les partis signataires du programme commun ? Division, désunion, intolérance. Comment pouvait-il en être autrement puisque ce programme commun n'a été que l'artificielle et fragile construction pour tenter de s'emparer des leviers de l'Etat ?

Comment pouvait-il en être autrement quand la rigueur implacable des marxistes tentait de composer avec l'humanisme des héritiers de JAURES et le dilettantisme des grands bourgeois que sont MM DEFFERRE et MITTERAND ?

Ainsi pour observer les divisions profondes des tenants du programme commun, convient-il de ne pas céder à l'illusion de leurs promesses démagogiques dont on sait bien qu'elles ruineraient l'économie de notre pays, rendue fragile par une crise de dimension mondiale.

C'est pourquoi j'ai choisi le camp de la majorité.

C'est cette majorité qui demain, avec Valéry GISCARD D'ESTAING, Raymond BARRE et Jacques CHIRAC, remportera les élections.

C'est elle qui, avec courage et persévérance, dans l'union, continuera à diriger la FRANCE.

Et parce que je suis le seul authentique représentant de cette majorité dans la circonscription d'AGEN-NERAC, je vous demande avec lucidité, avec bon sens de porter vos suffrages sur mon nom

En vous remerciant, Madame, Mademoiselle, Monsieur, d'avoir pris le temps de lire ces quelques lignes, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments dévoués.

Michel GONELLE.

une équipe sûre



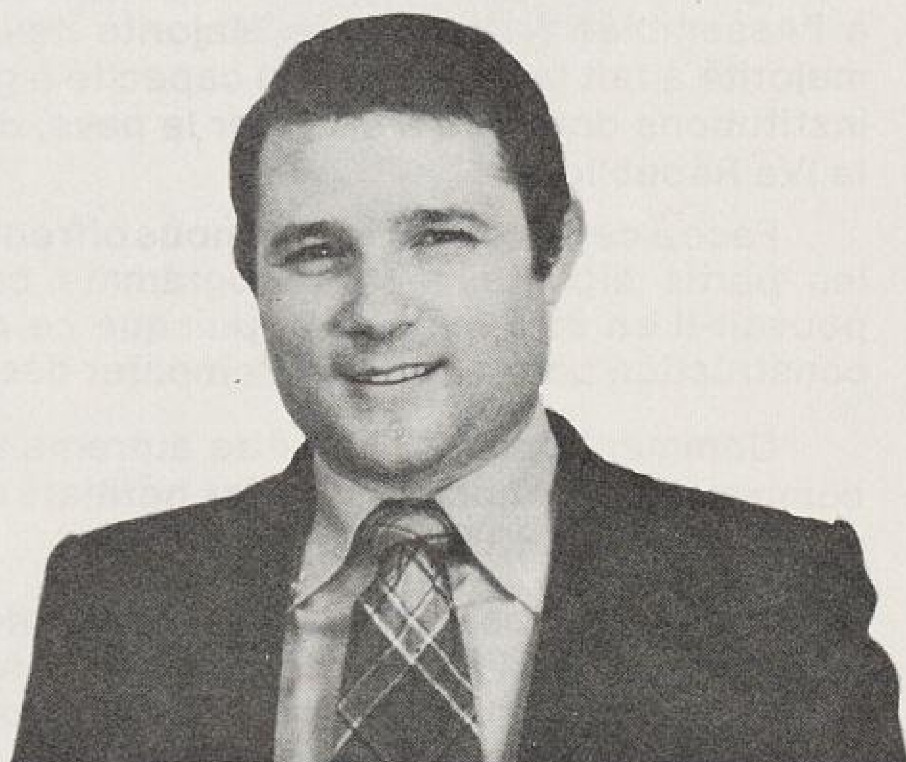
Michel GONELLE

Avocat
Conseiller Municipal de Montpezat

CANDIDAT UNIQUE DE LA MAJORITE

Soutenu par le Rassemblement pour la République
et par le Centre National des Indépendants et Paysans.

Michel FAURE



Suppléant :

Docteur en Médecine
Maire et Conseiller Général de Puymirol.

Pour la Victoire de la Majorité

IMP. BERCERON, 47310 BRAX - Tél. 66.60.62 - R.C. 74 A 168